
HSBC ISLAMIC FUNDS

Société d'investissement à capital variable
4, rue Peternelchen, L-2370 Howald
Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B74964
(la « **Société** »)

Cher Actionnaire,

Assemblée générale annuelle

Veillez noter que, lors de l'Assemblée générale annuelle de la Société, convoquée le mardi 27 juin 2023 à 11 h 00 heures (heure d'Europe centrale) au siège social de la Société, le quorum n'a pas été atteint, ne permettant pas l'adoption des résolutions. Le Conseil estime qu'il est dans l'intérêt des actionnaires de convoquer une 3^e assemblée générale annuelle.

Le Conseil d'administration a le plaisir de vous faire parvenir votre avis de convocation à l'Assemblée générale annuelle (« **AGA** ») de la Société qui se tiendra le jeudi 28 décembre 2023 à 15 h 00 (heure d'Europe centrale) au siège social de la Société.

Le présent Avis présente l'ordre du jour préparé en vue de l'AGA, ainsi que le quorum et les exigences en matière de vote. Vous trouverez également ci-joint un Formulaire de procuration. Pour être admissibles, les Formulaires de procuration doivent parvenir à l'Agent de registre au plus tard à 17 h 00 (heure d'Europe centrale) le mercredi 27 décembre 2023.

Le Conseil d'administration invite tous les actionnaires à voter lors de l'AGA.

En cas de doute par rapport aux points ci-dessus ou à la marche à suivre, n'hésitez pas à consulter le siège social de la Société ou, le cas échéant, votre représentant client.

Nous vous invitons à prendre le temps d'étudier ces informations car elles sont importantes.

Nous vous invitons à contacter votre conseiller financier habituel et nous vous rappelons la nécessité et l'importance de bien prendre connaissance du document d'information clé.

Nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

Au nom et pour le compte du
Conseil d'administration

[Ce document ne présente aucune signature]

Les termes non définis dans la présente lettre ont le même sens que celui qui leur est donné dans le prospectus en vigueur de la Société.

Le Conseil engage sa responsabilité quant à l'exactitude des informations contenues dans la présente lettre à la date d'envoi.

HSBC ISLAMIC FUNDS*Société d'investissement à capital variable*

4, rue Peternelchen, L-2370 Howald

Grand-Duché de Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B74964

(la « **Société** »)**AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

AVIS EST DONNÉ que la 3^e Assemblée générale annuelle (l'« **Assemblée générale** ») de la Société se tiendra au siège social de la Société le jeudi 28 décembre 2023 à 15 h 00 (heure d'Europe centrale) aux fins de délibérer et de statuer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

1. Présentation du Rapport du Conseil d'administration pour l'exercice comptable clos le 31 décembre 2022.
2. Présentation du Rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice comptable clos le 31 décembre 2022.
3. Approbation des États financiers de l'exercice comptable clos le 31 décembre 2022.
4. Affectation des résultats de l'exercice comptable clos le 31 décembre 2022.
5. Ratification de tous les acomptes sur dividendes pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.
6. Quitus aux Administrateurs pour l'exercice comptable clos le 31 décembre 2022.
7. Prise en compte de la démission de M. John Li en tant qu'Administrateur de la Société, avec effet à compter du 30 septembre 2023.
8. Élection de M. Timothy Palmer, nommé par le Conseil d'administration à compter du 2 octobre 2023, pour un mandat courant jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice comptable clos le 31 décembre 2023. Une courte biographie de M. Palmer est jointe ci-dessous.
9. Réélection de M. Michael Böhm au poste d'Administrateur pour un mandat courant jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice comptable clos le 31 décembre 2023. Une courte biographie de M. Böhm est jointe ci-dessous.
10. Réélection de Mme Eimear Cowhey au poste d'Administratrice pour un mandat courant jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice comptable clos le 31 décembre 2023. Une courte biographie de Mme Cowhey est jointe ci-dessous.
11. Réélection de M. Jean de Courrèges au poste d'Administrateur pour un mandat courant jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice comptable clos le 31 décembre 2023. Une courte biographie de M. de Courrèges est jointe ci-dessous.
12. Réélection de M. Matteo Pardi au poste d'Administrateur pour un mandat courant jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice comptable clos le 31 décembre 2023. Une courte biographie de M. Pardi est jointe ci-dessous.
13. Réélection de M. Anthony Jeffs au poste d'Administrateur pour un mandat courant jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice comptable clos le 31 décembre 2023. Une courte biographie de M. Jeffs est jointe ci-dessous.
14. Ratification et approbation de la rémunération de chacun des Administrateurs indépendants (Mme Cowhey, M. de Courrèges, M. Palmer et M. Li) à 15 000 EUR brut par an à compter du

1er janvier 2023 pour Mme Cowhey, M. de Courrèges, à 15 000 EUR brut par an à compter du 2 octobre 2023 pour M. Palmer, et à 15 000 EUR brut par an à compter du 1er janvier 2023 pour M. Li et au prorata jusqu'à la date de sa démission, à compter du 30 septembre 2023.

15. Réélection de PricewaterhouseCoopers, Société coopérative en tant que Commissaire aux comptes de la Société jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice comptable clos le 31 décembre 2023.

16. Examen de toute autre question dûment présentée à l'Assemblée.

États financiers

Une copie du Rapport annuel révisé de la Société pour l'exercice comptable clos le 31 décembre 2022, qui comprend les Rapports qui seront présentés dans le cadre des Points 1 et 2 ci-dessus, est disponible auprès du siège social de la Société et sur demande adressée par fax (+352 27025 380) à l'Équipe d'enregistrement, ou par écrit à l'attention de l'Agent de registre, à l'adresse suivante : HSBC Continental Europe, succursale de Luxembourg, Équipe d'enregistrement, 18 Boulevard de Kockelscheuer, L-1821, Luxembourg (veuillez noter qu'il s'agit d'une nouvelle adresse). Ces documents peuvent être obtenus sans frais par les actionnaires. Ils seront envoyés par courrier terrestre ordinaire à l'adresse indiquée dans la demande.

Élection des Administrateurs

M. Timothy Palmer a quitté ses fonctions de Responsable de la gestion des risques chez HSBC Asset Management en mars 2023. M. Palmer compte plus de 30 ans d'expérience dans la gestion d'actifs, qu'il continue à mettre à profit dans un nombre restreint de postes non exécutifs. M. Palmer a rejoint HSBC en mars 2005 après avoir été Responsable de la gestion globale des risques chez AXA Investment Managers. Il a rejoint Sun Life en tant que stagiaire en actuariat et a travaillé dans le domaine de l'assurance vie et des retraites avant de passer à la gestion d'actifs en tant qu'analyste d'investissement en actions. M. Palmer est ensuite devenu gérant de fonds d'actions et multi-actifs et enfin, directeur général de Sun Life Investment Management, responsable de l'activité placement de titres de Sun Life. M. Palmer a ensuite occupé plusieurs postes de direction au sein d'AXA Investment Management. Titulaire d'une licence (avec mention) en mathématiques de l'Université de Bristol, M. Palmer est Fellow de l'Institute and Faculty of Actuaries et membre du Chartered Institute for Securities and Investment.

M. Michael Boehm est Directeur général et Directeur opérationnel de HSBC Asset Management Germany. Basé à Düsseldorf, il est responsable des activités Alternatives (Marchés privés et Immobilier), Operations, Risk, Finance, IT, HR, et Legal and Compliance. Il est en outre responsable au niveau mondial des solutions alternatives de Global Fund Services au sein de HSBC Asset Management. Il est membre du Fund Board chargé des gammes mondiales de fonds du Groupe HSBC, ainsi que d'autres entités internes du Groupe HSBC et de Conseils externes.

Auparavant, M. Boehm a travaillé jusqu'en 2010 chez HSBC Trinkaus & Burkhardt en tant que Deputy Head of Legal et Head of Legal Capital Markets. Pendant cette période, il s'est attaché à conseiller les départements responsables respectivement des marchés mondiaux, des instruments dérivés négociés de gré à gré, des marchés des capitaux propres, de la gestion d'actifs et du droit de l'insolvabilité.

M. Boehm a commencé sa carrière par une période d'apprentissage du métier d'employé de banque qualifié et des études de droit à l'Université de Bonn et à la Cour supérieure régionale de Cologne. Après

avoir été pendant trois (3) ans Assistant de recherche à l'institut du droit commercial et des sociétés de l'Université de Bonn, et avoir réalisé une thèse de doctorat sur les aspects juridiques des conventions de compensation internationales, il est devenu en 1998 Conseiller au département juridique de HSBC Trinkaus & Burkhardt.

De 1999 à 2006, M. Boehm a été Membre du groupe de travail responsable des instruments dérivés et, de 2006 à 2010, du comité en charge des instruments financiers de l'Association des banques allemandes à Berlin. Depuis 2011, il est Membre du comité traitant de l'UE et des affaires réglementaires internationales de la Fédération allemande des fonds d'investissement (BVI). Par ailleurs, M. Boehm est depuis 2008 Maître de conférences en droit bancaire et relatif à l'investissement à l'Université de Düsseldorf.

Mme Eimear Cowhey assume les rôles de présidente indépendante non exécutive expérimentée, d'administratrice et de membre du comité de divers fonds d'investissement et de sociétés MiFID en Irlande, en Angleterre et au Luxembourg. Au cours de sa carrière, elle a occupé des postes de cadre supérieur et de membre du conseil d'administration au sein du Pioneer Amundi Group, notamment en tant que Responsable mondial du développement des produits, et d'Invesco Asset Management, en qualité de Directrice générale et de Directrice des Fonds mondiaux. Mme Eimear est une juriste irlandaise agréée et a obtenu le statut de Chartered Director de l'IoD (Londres). Elle est également diplômée en comptabilité et finance (ACCA) et détient un certificat de droit en matière de services financiers (UCD).

Elle a été membre du Committee on Collective Investment Governance (CCIG) mis en place par la Banque centrale d'Irlande en décembre 2013 et qui a émis en juillet 2014 un rapport d'expert relatif aux recommandations de bonne gouvernance pour les fonds d'investissement. Elle a également été Présidente et membre du Conseil d'Irish Funds et a fait partie d'IFSC Funds Group, un groupe industriel et gouvernemental dont l'objectif est de conseiller le gouvernement concernant des questions liées aux fonds d'investissement.

Elle est l'une des fondatrices et administratrice de basis.point, l'organisme caritatif irlandais du secteur des fonds d'investissement soutenant des programmes éducatifs pour les enfants défavorisés, et qui a récolté plus de 6 millions d'euros depuis sa création.

M. Jean de Courrèges - Depuis 10 ans, M. de Courrèges est administrateur indépendant pour diverses structures et sociétés d'investissement au Luxembourg. M. de Courrèges siège aux Conseils de structures mises en place par certains grands noms du secteur financier. Il a consacré la majeure partie de sa carrière aux secteurs de la banque et des investissements du monde entier. Titulaire d'un MBA de l'ESSEC depuis 1978, il a été formé en tant qu'Analyste de crédit, Négociant et Gestionnaire des risques. En 1985, M. de Courrèges a été nommé Trésorier régional en Asie pour la Banque Indosuez. Il a ensuite été engagé par le Crédit commercial de France en tant que Directeur général pour le Japon, puis pour les États-Unis. En 1997, il a commencé à se concentrer, à New York et avec divers spécialistes tels que Credit Suisse Asset Management, sur les investissements alternatifs (fonds spéculatifs et capitaux propres) en tant qu'analyste et gestionnaire de fonds.

M. Matteo Pardi est le Responsable des marchés internationaux pour HSBC Asset Management. Dans le cadre de ses fonctions, M. Pardi est chargé des pays suivants : Canada, Mexique, Argentine, Bermudes, Turquie, Malte et apporte un soutien en Inde, en Chine et à Taïwan, sous la direction du PDG de la région Asie-Pacifique. Depuis février 2023, il est également responsable de la région MENA pour HSBC Asset Management.

Matteo a rejoint HSBC en 2001 pour établir HSBC Global Asset Management en Italie. En 2007, M. Pardi est devenu Responsable pour l'Europe méridionale (Italie, péninsule ibérique, Grèce) pour HSBC Asset Management. Il a été Responsable des ventes de gros pour l'Europe continentale de HSBC Global Asset Management de 2011 à 2013. De 2013 à 2022, il a été PDG de HSBC Global Asset Management (France) pour plusieurs pays d'Europe continentale.

Avant de rejoindre HSBC, M. Pardi a travaillé à Paris pour la Banque Sovac du Groupe Lazard, pour GE Capital et, à Milan, pour Citigroup et JPMorgan Asset Management.

M. Anthony Jeffs est Responsable des produits chez HSBC Global Asset Management. Il est responsable de la conception et du développement de nouveaux produits, de la mise en œuvre du changement et du cadre de gouvernance au jour le jour pour les principaux produits transfrontaliers de HSBC, basé à Dublin et Luxembourg. Il a plus de 25 ans d'expérience chez HSBC Asset Management, qu'il a rejoint en 1990, dans les divisions Clients institutionnels et Clients privés. Il a occupé divers postes dans les divisions Product, Multimanager, Operations et Change Management, se consacrant notamment à la reconfiguration des processus, la mise en œuvre de systèmes et la gestion des fournisseurs.

Vote

Lors de l'Assemblée, la majorité sera déterminée en fonction des actions émises et en circulation à minuit (heure de Luxembourg), cinq jours avant la date de l'Assemblée, soit le **19 décembre** 2023 (la « **Date de référence** »). Il n'y aura pas de quorum, l'Assemblée pouvant délibérer des points de l'ordre du jour et décider de manière valable ; les résolutions seront prises à une majorité simple des voix. À l'Assemblée, chaque action donne droit à une voix. Les droits des actionnaires de participer à l'Assemblée et d'exercer le droit de vote lié à leurs actions sont déterminés conformément aux actions qu'ils détiennent à la Date de référence.

Modalités de vote

Les Actionnaires sont invités à faire parvenir un formulaire de procuration dûment complété et signé à l'Agent de registre : HSBC Continental Europe, Succursale de Luxembourg, Équipe d'enregistrement, 18 Boulevard de Kockelscheuer, L-1821, Luxembourg (veuillez noter qu'il s'agit d'une nouvelle adresse), fax : +352 27025 380, e-mail : isadministration@lu.hsbc.com au plus tard à 17 h 00 (heure d'Europe centrale) le mercredi 27 décembre 2023. Les procurations seront envoyées aux actionnaires enregistrés avec un exemplaire de cet avis et peuvent être également obtenues au siège social.

Les investisseurs qui prévoient d'assister à cette assemblée générale sont priés d'en informer isadministration@lu.hsbc.com au moins un jour ouvrable avant l'AGA, afin que des dispositions puissent être prises pour les accueillir.

Le Conseil d'administration

[Ce document ne présente aucune signature]

HSBC ISLAMIC FUNDS

Société d'investissement à capital variable
4, rue Peterelchen, L-2370 Howald
Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B74964
(la « **Société** »)

PROCURATION

À utiliser lors de l'Assemblée générale annuelle (l'« Assemblée ») des Actionnaires de la Société le jeudi 28 décembre 2023 et à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement

Je/Nous soussigné(s) _____

donne/donnons pouvoir par les présentes à _____

(nom du mandataire)

ou en son absence ou à défaut de nomination, au Président de l'Assemblée générale, pour voter en mon/notre nom lors de l'Assemblée générale du jeudi 28 décembre 2023 et à toute reprise en cas d'ajournement pour représenter l'ensemble de mes/nos actions dans la Société et les Compartiments de la Société.

Je donne pouvoir à mon mandataire pour voter sur les points à l'ordre du jour de ladite Assemblée générale selon les instructions suivantes :

		Pour **	Contre **	Abstenti on **
1.	Présentation du Rapport du Conseil d'administration pour l'exercice comptable clos le 31 décembre 2022.			
2.	Présentation du Rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice comptable clos le 31 décembre 2022.			
3.	Approbation des États financiers de l'exercice comptable clos le 31 décembre 2022.			
4.	Affectation des résultats de l'exercice comptable clos le 31 décembre 2022.			
5.	Ratification de tous les acomptes sur dividendes pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.			
6.	Quitus aux Administrateurs pour l'exercice comptable clos le 31 décembre 2022.			
7.	Prise en compte de la démission de M. John Li en tant qu'Administrateur de la Société, avec effet à compter du 30 septembre 2023.			

8.	Élection de M. Timothy Palmer, nommé par le Conseil d'administration à compter du 2 octobre 2023, pour un			
----	---	--	--	--

	mandat courant jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice comptable clos le 31 décembre 2023.			
9.	Réélection de M. Michael Böhm au poste d'Administrateur pour un mandat courant jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice comptable clos le 31 décembre 2023.			
10.	Réélection de Mme Eimear Cowhey au poste d'Administratrice pour un mandat courant jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice comptable clos le 31 décembre 2023.			
11.	Réélection de M. Jean de Courrèges au poste d'Administrateur pour un mandat courant jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice comptable clos le 31 décembre 2023.			
12.	Réélection de M. Matteo Pardi au poste d'Administrateur pour un mandat courant jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice comptable clos le 31 décembre 2023.			
13.	Réélection de M. Anthony Jeffs au poste d'Administrateur pour un mandat courant jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice comptable clos le 31 décembre 2023.			
14.	Ratification et approbation de la rémunération de chacun des Administrateurs indépendants (Mme Cowhey, M. de Courrèges, M. Palmer et M. Li) à 15 000 EUR brut par an à compter du 1er janvier 2023 pour Mme Cowhey, M. de Courrèges, à 15 000 EUR brut par an à compter du 2 octobre 2023 pour M. Palmer, et à 15 000 EUR brut par an avec effet au 1er janvier 2023 pour M. Li et au prorata jusqu'à la date de sa démission, avec effet au 30 septembre 2023.			
15.	Réélection de PricewaterhouseCoopers, Société coopérative en tant que Commissaire aux comptes de la Société jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice comptable clos le 31 décembre 2023.			
16.	Examen de toute autre question dûment présentée à l'Assemblée.			

À défaut de toute instruction particulière, le mandataire votera à son entière discrétion.

Signature _____

Fait le _____ 2023

* Veuillez indiquer le nom du compartiment de HSBC ISLAMIC FUNDS dont vous êtes actionnaire.

** Veuillez inscrire un « X » dans les cases voulues.

REMARQUES :

Les détenteurs d'actions habilités à participer et à voter à l'Assemblée peuvent désigner un mandataire pour participer et voter en leur nom. Si vous souhaitez désigner en tant que mandataire une personne autre que le Président de l'Assemblée, veuillez indiquer en majuscules le nom complet de la personne de votre choix. Le mandataire ne doit pas nécessairement être Actionnaire de la Société.

L'omission d'instructions concernant les résolutions et toute question soumise à l'Assemblée et à toute assemblée ajournée donne pouvoir au mandataire de voter à son entière discrétion ou de s'abstenir de voter sur les résolutions.

Le présent Formulaire de procuration (et tout pouvoir ou autre autorité, le cas échéant, en vertu desquels celui-ci est signé ou une copie de celui-ci certifiée par un notaire) doit parvenir à HSBC Continental Europe, Luxembourg, Équipe d'enregistrement, 18 boulevard de Kockelscheuer, L-1821, Luxembourg (veuillez noter qu'il s'agit d'une nouvelle adresse), fax : +352 27025 380, e-mail : jsadministration@lu.hsbc.com au plus tard à 17 h 00 (heure d'Europe centrale) le mercredi 27 décembre 2023.

Si l'actionnaire est une société, le présent Formulaire de procuration doit être signé sous le sceau ou par la main d'un membre de sa direction ou un mandataire dûment autorisé. Dans le cas de détenteurs conjoints, tout détenteur peut signer.